



SYNDICAT DES ENSEIGNANTES ET ENSEIGNANTS  
FRANCOPHONES BERNOIS

Membre du SER et de l'Intersyndicale BEJUNE

### **Budget bernois 2019 positif au détriment des enseignant/es et du personnel ?**

Surprise de taille dans la landerneau politique bernois, alors que le budget prévoit un résultat excédentaire de 88 millions, le Conseil-exécutif a décidé, contrairement aux années précédentes, de ne pas accorder la correction salariale de 0.3% destinée à combler le retard de la « génération sacrifiée » !

La pilule sera encore plus amère pour nos collègues de l'administration cantonale, puisque malgré l'augmentation des tâches, une coupe de 3% sera opérée dans l'administration centrale suite à l'acceptation par le Grand Conseil en novembre 2017 d'un postulat de Thomas Brönnimann (pvl).

Le SEFB s'insurge contre cette péjoration de nos conditions salariales, alors que le canton a constamment réalisé des bénéfices ces 20 dernières années, à une exception près. Cette décision est d'autant plus surprenante que ce même parlement avait accepté une stratégie permettant de rapprocher enfin les salaires bernois des cantons voisins. Dans les faits le gouvernement a rempli l'exigence minimale de la législation, soit une augmentation de la masse salariale totale de 1,5%. Or, dans ce montant sont compris les 0,8% des gains de rotation (différence de salaire entre un employé/enseignant au bénéfice de nombreuses années de pratique et celui moins élevé d'une nouvelle personne engagée), c'est donc un ridicule 0,7% d'augmentation que le canton accordera « de sa poche » ! Renoncer aux 0,3% signifie en clair que tous ceux qui ne sont pas encore correctement traités depuis des années que ce soit au niveau de leur salaire mais également de leur future retraite seront une fois de plus les perdants.

Cette attitude est d'autant plus condamnable que nous savons que les prochaines années seront certainement plus difficiles pour le ménage cantonal. En effet, les vellétés fédérales et cantonales d'abaisser les impôts des entreprises vont priver le canton d'une importante manne financière.

Enfin, l'exaspération est son comble lorsqu'on constate que le budget prévoit un bénéfice ! Les moyens pour permettre au canton de résorber le retard salarial de la génération sacrifiée existent donc. Mais nos édiles préfèrent consacrer des montants à l'amortissement de la dette, au lieu de verser les salaires promis à leurs serviteurs. Le SEFB fera bien sûr le nécessaire pour informer et rendre attentifs nos députés, afin de corriger le tir lors de la prochaine session. Nous espérons que le sens des responsabilités et la volonté de redevenir un employeur attractif l'emporteront sur une nouvelle crise « d'économite aiguë » !

Au nom du CC SEFB : Peter Gasser, coprésident

---

Josy Stolz, co-présidente SEFB  
SEFB  
Ch. de Scheuren 45  
2504 Bienne  
Tél. 079 245 62 63  
Fax 032 323 34 87  
[copresidente@sefb.ch](mailto:copresidente@sefb.ch)

Alain Jobé, secrétaire syndical  
12, Champ Pention  
2735 Bévilard  
Tél. 032 492 52 56  
078 714 16 80  
[alain.job@sefb.ch](mailto:alain.job@sefb.ch)

Peter Gasser, co-président  
Rue des Aulnes 3  
2735 Bévilard  
Tél + fax 032 492 29 84  
078 902 27 56  
[copresident@sefb.ch](mailto:copresident@sefb.ch)